الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Rabat, le 7 novembre 2023**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/20/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que les membres de la famille Trachen (Ursula Korthas ep Trachen, Yasmina Trachen et Karim Trachen), ont déclaré avoir cédé sur le marché central, le 1er novembre 2023, 36 818 actions Timar au cours unitaire de 600 dirhams, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, les membres de la famille Trachen déclarent ne plus détenir aucune action Timar.

Dans les six mois qui suivent le franchissement des seuils précités, les membres de la famille Trachen envisagent d'arrêter leurs achats sur la valeur Timar.

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 75
**E-Mail :** information_financiere@ammc.ma